

Saint-Joseph, le 26 Février 2024

## COMMUNIQUÉ POUR LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le Maire de la Ville de SAINT-JOSEPH, Président de la Caisse des Ecoles, informe les parents d'élèves que les inscriptions pour la rentrée 2024/2025 se dérouleront comme suit :

### ❖ Pour les classes Maternelles

Les inscriptions se feront du **04 mars 2024 au 04 mai 2024**

- Les enfants nés du **01 janvier au 31 décembre 2021** seront inscrits en section des **Petits**
- Les enfants déjà scolarisés dans les écoles de la ville seront inscrits automatiquement, la réinscription n'est pas nécessaire.
- Les enfants nés en **2022** seront portés en **préinscription** c'est-à-dire sur liste d'attente, et auront leur inscription définitive au mois de juillet 2024 en fonction :
  - Des places disponibles
  - De l'avis de la commission de dérogation

### ❖ Pour les classes élémentaires

Les inscriptions se feront du **01 au 30 juin 2024** pour les enfants arrivant dans la commune. **Notez que le certificat de radiation est obligatoire.**

*Les enfants déjà scolarisés à Saint-Joseph seront inscrits automatiquement dans leur classe respective.*

### ❖ Modalités d'inscription

Les inscriptions et préinscriptions seront traitées prioritairement

- Sur le portail numérique mis en place afin de faciliter la démarche en ligne.

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION ET TRANSMETTRE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES EN LIGNE AVEC LE LIEN SUIVANT :

[https://stjoseph972.agoraplus.fr/agora/pck\\_home.home\\_view#/](https://stjoseph972.agoraplus.fr/agora/pck_home.home_view#/)

- Soit avec votre identifiant si vous avez déjà un compte famille (enfant (s) déjà inscrit (s) à l'école), (cas N°1)
- Soit en créant votre compte famille afin d'obtenir votre identifiant de connexion, (cas N°2)

## Procédure à suivre pour la démarche en ligne :

**Cas N°1** - Vous disposez déjà d'un compte famille avec vos identifiants de connexion :

1. Cliquez sur guide d'utilisation du portail famille
2. Procédez à une demande de pré-inscription (contrôle de la civilité, des pièces à fournir etc...) via la rubrique MON COMPTE FAMILLE.

**Cas N°2** – Vous inscrivez pour la première fois un ou des enfants (s) dans un établissement scolaire de SAINT-JOSEPH :

1. Effectuez votre demande de création de compte famille via la rubrique CREATION COMPTE FAMILLE et suivez les indications.
2. Une fois le code reçu par mail, saisissez le dans le champ indiqué
3. Création du mot de passe
4. Suivez les instructions jusqu'à l'étape 6

**Pour les parents rencontrant des difficultés pour l'inscription sur le portail, Les dossiers papiers pourront être retirés et déposés au bureau de la Caisse des Ecoles tous les jours de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous au (05 96 57 30 00) les lundis et jeudis après-midi.**

### ❖ Demande de dérogation

Les inscriptions faisant l'objet d'une **demande de dérogation** seront traitées selon les mêmes modalités :

- La demande de dérogation ne garantit pas l'inscription immédiate dans l'école demandée.

***Le Maire rappelle aux parents que les dérogations demeurent exceptionnelles et sont soumises à des conditions strictes et au nombre de places disponibles dans l'école sollicitée.***

### ❖ Pièces à joindre

Les parents sont priés de joindre à leurs dossiers les copies des pièces suivantes :

- Carnet de santé de l'enfant (Pages de vaccinations)
- Livret de famille (pages parents et enfants)
- Justificatif d'adresse (quittance eau ou électricité, ou loyer ou avis d'imposition ou de non-imposition aux noms des parents) (ou de l'hébergeur + sa pièce d'identité)
- La pièce d'identité des parents

**Ainsi que :**

- Attestation de sécurité Sociale
- Attestation CAF
- Attestation assurance scolaire/extrascolaire
- Adresse Mail des parents
- 2 photos récentes de l'enfant
- Certificat de radiation (si nécessaire)

**LES ORIGINAUX DES PIÈCES POURRONT ÊTRE DEMANDÉS**

En cas de difficulté,

- Deux numéros d'appel à votre disposition :

0596 57 30 00, ou 0596 57 60 06 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ; lundi et jeudi après-midi de 15h00 à 17h00 – Postes 104, 105, 109.

- Une adresse mail : [inscription.cde@stjoseph972.fr](mailto:inscription.cde@stjoseph972.fr)
- Le point d'accueil de la Maison FRANCE SERVICES (situé au 35 rue Eugène MAILLARD Bourg de SAINT-JOSEPH).
- **ATTENTION (RETARDATAIRES)**

*Les dossiers déposés après les périodes indiquées seront examinés à partir du 26 août 2024.*

